

TDR Conduite Défensive

Contexte et justification :

Dans le cadre de ses activités, HELVETAS SWISS INTERCOOPERATION Bénin par le biais de ses projets dispose d'un parc de véhicules utilisés quotidiennement par ses chauffeurs pour le transport du personnel, des partenaires et des matériels sensibles. Les conditions de circulation locales, les risques routiers, les exigences de sûreté et de responsabilité institutionnelle rendent nécessaire le renforcement des compétences des chauffeurs en conduite défensive et sécuritaire.

Cette formation vise à protéger le personnel et les biens de l'Organisation, et améliorer le professionnalisme des chauffeurs conformément aux normes applicables en République du Bénin en matière de sécurité routière.

Objectifs de la formation :

À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Identifier les risques liés à la conduite professionnelle
- Appliquer les principes de la conduite défensive
- Adapter leur comportement aux conditions de circulation locales
- Gérer les situations d'urgence et les incidents routiers
- Effectuer les contrôles de sécurité pré- et post-conduite
- Respecter les règles de sécurité propres à Helvetas Swiss Intercoopération.

Bénéficiaires :

Tous les chauffeurs de Helvetas Swiss Intercooperation (11 Chauffeurs).

Lieu	Effectif
Cotonou	03
Parakou	04
Natitingou	02

Livrables :

- Rapports de formation
- Supports pédagogiques
- Attestations de participation

- Recommandations d'amélioration

Déroulement de la prestation :

Durée de la formation : à proposer

Type de formation : Théorique et pratique

Lieu de la prestation :

La prestation se déroulera principalement dans les locaux de Helvetas Bénin à Cotonou, Parakou et Natitingou.

Profil recherché (Cabinet de formation ou Consultant Indépendant)

Cabinet de formation

- Avoir réalisé 10 formations à la conduite défensive ou conduite en sécurité pour des véhicules légers.

Formateur du cabinet ou consultant indépendant

- Avoir un niveau Master au moins
- Avoir une attestation de formateur
- Avoir réalisé au moins trois formations sur la conduite défensive
- Être détenteur d'un permis de conduire catégorie B.

Pièces à fournir :

Dossier Administratif

N°	Nature de la pièce	Eliminatoire à l'ouverture	Non éliminatoire à l'ouverture	Observation
1	Registre de commerce	*		Eliminatoire pour les cabinets de formation
2	IFU	*		
3	Attestation fiscale		*	
4	RIB) banque du Bénin	*		
5	Attestation CNSS		*	
6	Attestation de non-faillite		*	
7	CV du formateur	*		

Dossier Technique :

- Méthodologie de formation proposée
- Programme détaillé de la formation
- Les preuves d'expérience (Attestations de bonne fin d'exécution) en tant que cabinet de formation ou consultant.

Proposition financière

- La proposition financière doit être répartie comme suit

Le bordereau de prix unitaire précisant le prix unitaire hors taxe par option. Notez que ces prix seront pratiqués de manière ferme et non révisable sur la période de validité de l'offre.

Le devis quantitatif et estimatif (DQE).

NB : l'offre financière est mise dans une enveloppe (C) scellée portant uniquement la mention : Offre financière.

Le dossier de soumission (Dossier administratif, offre technique et proposition financière) doit être produit en langue française et en trois exemplaires chacun dont un (01) original et deux copies (02) copies marquées comme telles, ainsi qu'une version numérique de l'original enregistrée sur clé USB sous le format PDF (la clé doit être déposée dans l'enveloppe de l'offre financière).

Le dossier administratif, l'offre technique et la proposition financière (A+B+C) doivent être regroupés dans un seul et unique emballage scellé portant la mention suivante :

Demande de cotation N° DP/HELVETAS/ CONDEF/LOG/2026 (à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

NB :

- Toute offre portant toute autre mention que celle exigée ou portant une mention permettant d'identifier l'origine de l'offre sera rejetée.
- Le défaut de présentation du dossier de soumission respectivement sous cette forme tripartite (A+B+C) et unique est éliminatoire.
- Tout déposant doit émarger sur le registre de dépôt des offres.
- Le prix indiqué dans la lettre de soumission est le prix total de l'offre, sous réserve de corrections éventuelles. Tous les prix seront indiqués hors taxes (HT).

8- DEMANDES D'ECLAIRCISSEMENTS

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter Helvetas par courriel : kpadonou.selom@helvetas.org et hippolyte.kouakanou@helvetas.org Pour une prise en compte de votre requête veuillez mettre en objet la mention : **Demande de cotation N° DP/HELVETAS/ CONDEF/LOG/2026.**

Les demandes d'éclaircissement sont ouvertes jusqu'au 02/03/2026.

Un retour sera fait à tous via la plateforme Cdiscussion le 03/03/2026.

Toute information complémentaire fournie à un soumissionnaire pendant la procédure de soumission, sera partagée de manière égalitaire et sans discrimination à tous les soumissionnaires.

De sa propre initiative, HELVETAS peut informer les soumissionnaires de toute erreur, imprécision, omission ou toute insuffisance matérielle dans la rédaction des documents.

9- VALIDITE DE L'OFFRE

Les offres resteront valides pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10- DEPOT DES OFFRES

Les dossiers de soumission seront déposés à la guérite au bureau de HELVETAS de Cotonou tous les jours du lundi au jeudi de 08H30 à 12H30 les matins, de 15H à 17H30 les après-midis et les vendredis de 08H30 à 12H30. Il sera mis en place à la guérite du bureau Helvetas de Cotonou une liste de dépôt des dossiers. Les candidats s'inscriront lors du dépôt des dossiers en prenant soin d'inscrire en sus de la mention l'heure et la date de dépôt au stylo. Toute offre parvenue en dehors de ce délai sera purement et simplement rejetée.

La date limite de réception des offres est fixée au **06 mars 2026 à 12h30**.

Les dossiers seront reçus au bureau HELVETAS de Cotonou sis au quartier Fidjrossè Gondouana, dans le prolongement de la 1ere rue à droite en quittant le giratoire tricolore de Fidjrossè carrefour en venant d'Erevan.

11- OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres est prévue le 10 mars 2026 à 09h dans la salle de réunion de HELVETAS Cotonou en présence des soumissionnaires qui désirent y participer.

L'évaluation des offres consiste à un premier examen de la conformité administrative des offres. A l'issue de cette analyse, les offres qui ont été évaluées conformes sont soumises à l'évaluation technique sans les soumissionnaires. Les offres jugées techniquement conformes sont évaluées selon les critères d'évaluation financiers définis dans ces termes de référence. Si un dossier de soumission n'est pas conforme pour l'essentiel aux dispositions des présents termes de référence, c'est à dire qu'il comporte des déviations substantielles aux termes, conditions et spécifications indiquées, il sera alors rejeté. HELVETAS mettra en place un comité Ad hoc d'évaluation des dossiers de soumission. L'examen, l'évaluation et la comparaison des dossiers de soumission se fera en trois (03) étapes :

Evaluation de la conformité administrative et de la recevabilité des dossiers de soumission
Le comité d'évaluation évaluera la conformité administrative des dossiers (vérifier si tous les documents/pièces demandés ont été bien fournis) suivant la grille ci-après : Vérification matérielle

Tableau N°1 : vérification de la présence matérielle, de la conformité et de la validité des pièces

<u>N°</u>	<u>Nature de la pièce</u>	<u>Non éliminatoire à l'ouverture</u>
1	<u>Registre de commerce</u>	O/N
2	<u>Identifiant Fiscal Unique</u>	O/N
3	<u>Attestation de régularité fiscale</u>	O/N
4	<u>Relevé d'Identité Bancaire (RIB)</u>	O/N

Légende : O= Oui : N=Non

Tableau N°2 : Grille de notation des propositions techniques

Critère d'évaluation	Note	Eléments servants de base pour l'appréciation
<ul style="list-style-type: none"> Avoir réaliser 10 formations à la conduite défensive ou conduite en sécurité pour des véhicules légers. (Pour les cabinets) <p>Avoir réalisé 10 formations sur la conduite défensive (Pour les formateurs ou experts)</p>	25	<p>Attestation de bonne fin 01 à 05= 10 points 06 à 10= 20 points Plus de 10 = 25 points</p>
<ul style="list-style-type: none"> Avoir un niveau Master ou une attestation de formateur 	25	Attestation ou diplôme de Master ou de formateur
<ul style="list-style-type: none"> Être détenteur d'un permis de conduire catégorie B. 	50	Permis de conduire
Total	100	

Evaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires ayant totalisé la note de 70 points seront retenues pour la comparaison des prix.

Le comité d'évaluation procède ensuite à la comparaison financière des différentes offres. L'offre financière la mieux disant sera retenue nonobstant le rang technique.

Attribution provisoire

Une notification d'attribution provisoire sera faite au soumissionnaire qui présentera une offre économiquement avantageuse pour Helvetas. Celui-ci devra dans un délai de trois (3) jours ouvrés maximum adresser à HELVETAS par mail sa ferme acceptation de la proposition d'attribution. Si tel n'était pas le cas, ou si les négociations n'aboutissaient pas, le soumissionnaire classé second (celui dont la note finale est immédiatement inférieure) sera déclaré attributaire provisoire. Il en sera ainsi jusqu'à ce que les négociations aboutissent avec l'un des soumissionnaires.

N.B. L'offre financière de l'attributaire sera ajustée au réelle en fonction du nombre de personnes présentes la date de démarrage de la visite.

ANNULATION DE LA PROCEDURE D'APPEL D'OFFRES

HELVETAS se réserve le droit d'annuler tout ou partie de l'appel d'offres.

L'annulation peut avoir lieu si :

- a.L'appel d'offres a été infructueux, à savoir au minimum trois (3) offres reçues ou si les offres reçues sont inappropriées ou ne répondent pas aux spécifications demandées ;
- b.Les paramètres économiques ou techniques du projet ont changé ;
- c.Des circonstances exceptionnelles ont rendu impossible l'exécution normale du projet ;
- d.Toutes les offres techniquement conformes excèdent les ressources financières disponibles ;
- e.Il y a des irrégularités dans la procédure

En aucun cas, HELVETAS ne sera tenu pour responsable des dommages, de quelque nature que ce soit (particulièrement des dommages pour perte ou profit). Le cas échéant, une décision d'annulation de la présente procédure de passation des marchés serait motivée et portée à la connaissance des soumissionnaires. **Date de Démarrage : 2^{ème} trimestre 2026 (Date à préciser)**

Durée du contrat : A la prestation

Coût de la prestation : Le coût de la prestation sera échangé avec les services dédiés.

William SOGBOSSI

Responsable R.H.

David BRIDIER

Directeur Pays